



MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83

Fax: 04 67 82 73 90

E.mail:

mairielanuejols@wanadoo.fr

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Lanuégols, le 22 décembre 2022

Objet : BOULANGERIE DE LANUEJOLS 30750

Monsieur le Président,

Je suis Maire d'une petite commune rurale de 380 habitants, de moyenne montagne, proche du massif de l'Aigoual. Dans notre commune vivent des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes sans véhicule personnel ou avec des difficultés financières importantes.

Aussi, notre Boulangerie-Epicerie est indispensable pour beaucoup. Seul commerce de proximité, elle est un point de rencontre des habitants et participe au lien social. De plus, Sylvie et Johanne Stessels, présents dès le premier confinement en mars 2020, ont rendu un service inestimable à notre village tant sur le point du ravitaillement que du soutien moral ; seul lieu où chacun pouvait se rendre librement.

Aujourd'hui, leur commerce est mis en péril par l'augmentation annoncée du coût de l'électricité. Nécessitant un compteur de 78kw, ils ne peuvent prétendre actuellement au bouclier tarifaire. Ils craignent, comme cela leur a été annoncé, que le prix de l'énergie soit multiplié par 10. Si le prix n'était que doublé, ils seraient tout de même en grande difficulté pour poursuivre leur activité. L'équilibre financier de leur entreprise est précaire compte tenu de la faible zone de chalandage.

Cette situation n'est pas la seule. Tous mes collègues Maires de notre Communauté de Communes connaissent des situations similaires et plus largement beaucoup de communes rurales ou isolées de France risquent de connaître le même sort.

La fermeture d'une boulangerie, d'une épicerie, d'un commerce de proximité signe parfois le début du déclin d'une commune.

Je viens de vous alerter, par un autre courrier, de la fermeture de la maternité de Ganges qui va accroître les difficultés de vie pour les jeunes couples et pour les femmes.

Aussi notre Conseil Municipal en date du 15 décembre a voté une délibération en soutien du petit commerce local et en particulier pour notre Boulangerie-Epicerie du Causse Noir.

Je sais que vous êtes attentif à ces questions. Je forme le vœu que mon message vienne renforcer l'ensemble des témoignages pour que des solutions soient rapidement trouvées en soutien au petit commerce rural. Il est indispensable à la vie dans nos campagnes et nos montagnes.

Je vous renouvelle notre invitation à vous accueillir sur notre commune et notre Communauté de Communes Causse-Aigoual-Cévennes-Terres Solidaires et vous faire connaître la force de vie de nos habitants et la beauté de nos paysages.

Je vous souhaite, de belles fêtes de fin d'année et vous assure, Monsieur le Président, de mon profond respect.




Alexandre VIGNE
Maire de Lanuéjols
1^{er} vice-président de la Communauté de Communes
Causse-Aigoual-Cévennes-Terres Solidaires

Copie à :

Madame Elisabeth BORNE, Première Ministre ;
Madame Dominique FAURE secrétaire d'Etat à la ruralité ;
Madame Vivette LOPEZ, Messieurs Laurent BURGOA et Denis BOUAD, Sénateurs du Gard ;
Monsieur Michel SALA, Député de la circonscription ;
Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard ;
Madame Saadia TAMELIKECHT, sous-préfète du Vigan

DEPARTEMENT : GARD
ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANUEJOLS

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux et le quinze décembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alexandre VIGNE.

Conseillers en exercice :	11
Conseillers présents :	6
Suffrages exprimés :	8
Pour :	8
Contre :	
Abstention :	

Présents :

CARTAYRADE Géraldine - BOYNE Virginie - EVESQUE Mathieu -
TEISSIER François - TRONG Géraldine - VIGNE Alexandre

Absents :

ALTOUNIAN Manon - CORBON Marie-Paule -
FURSTOSS-PASTORE Evelyne -
GERMAIN Stéphane donne procuration à TEISSIER François -
MONTEILS Hervé donne procuration à VIGNE Alexandre

Objet : Motion de soutien pour la boulangerie-épicerie du Causse Noir

Le conseil municipal de Lanuéjols réuni le 15 décembre 2022 prend acte des difficultés de la boulangerie-épicerie de la commune et plus généralement de l'ensemble des commerces de proximité des communes rurales ou de moyenne montagne.

En ce qui concerne la boulangerie-épicerie du Causse Noir, l'augmentation annoncée du coût de l'électricité fait courir le risque de la fermeture de cet établissement indispensable à la vie d'une grande partie de notre population.

Aussi, le Conseil municipal souhaite alerter les pouvoirs publics du risque majeur de voir disparaître les derniers commerces de proximité de nos villages.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter une motion qui sera envoyée à Monsieur le Président de la République, au gouvernement, à Mme la Préfète du Gard et Mme la Sous-Préfète du Vigan.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Alexandre VIGNE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr